



Conseil Communal de Genolier

Rapport de la Commission des Finances

-
- Objet : **Préavis N° 11/2021**
concernant une demande de crédit de CHF 46'500.— TTC en vue de financer les travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux de ruissellement à proximité de la Salle Communale « Le Gossan »
- Séance : Mercredi, 3 février 2022
- Présents : Monsieur le Syndic et les municipaux Pascal Colombo et Gérard Girardet, ainsi que la Commission des finances sans Karine Kalcic et Peter Payne, excusés.
-

Le réchauffement climatique a des effets prononcés sur la météo, et les périodes de fortes précipitations arrivent de plus en plus souvent dans notre région. Nous avons eu le cas fin de l'an dernier avec de fortes descentes d'eau le long du chemin du Cimetière qui se sont accumulées sans pouvoir s'évacuer devant l'entrée principale de la salle communal « Le Gossan ». Nous sommes contraints de protéger nos installations et bâtiments d'inondations et des dégâts résultants.

Selon le rapport de la maison Bernard Schenk SA à Nyon, les canalisations d'évacuation sont bien dimensionnées mais certains travaux, détaillés dans le préavis, pourraient néanmoins améliorer l'évacuation des eaux autour de la Salle Communale « Le Gossan ».

Les changements climatiques ne vont pas disparaître du jour au lendemain. Au contraire, les effets pourraient devenir encore plus prononcés dans le futur. La solution proposée par la Municipalité pourrait apporter les améliorations recherchées pour un coût que nous jugeons raisonnable pour éviter d'éventuels dégradations, défini suite à un appel d'offres à hauteur de CHF 46'500.—.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

- 1) d'adopter le préavis municipal No. 11/2021 concernant une demande de crédit de CHF 46'500.— destiné à financer les travaux 'amélioration de l'évacuation des eaux de ruissellement à proximité de la Salle Communale « Le Gossan »,**
- 2) de prélever ce montant sur la trésorerie courante,**
- 3) d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur le fonds de réserve pour travaux futurs (9282.1).**

Peter Payne
Rapporteur

Eric Bocquet

Olivier Rochat

Karine Kalcic

Frederic von der Weid